

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 AVRIL 2017

Etaient présents : Jean-Michel BOUCHY, Jean-Pierre LEFER, Claude DELALANDRE, Isabelle GEBLEUX, Stéphane BOUCHER, Isabelle PENNEQUIN, Philippe ROGER, Emmanuel MACHU, Stéphanie DOUBRE, Audrey DELICOURT, Clémence ROUSSEAU.

Etaient absents : Maryline HAUDRECHY ayant donné pouvoir à Clémence ROUSSEAU, Stéphane THELLIER ayant donné pouvoir à Stéphanie DOUBRE, Sophie BERTIN, Thierry MANSION.

Début de la séance à 20 H 05

Madame Clémence ROUSSEAU est désignée secrétaire de séance.

Monsieur BOUCHY demande l'ajout de deux points à l'ordre du jour :

- Avenant à la convention de Melle Gaëlle DELIENS, intervenant aux ateliers périscolaires
- Travaux de voirie 2017

Approbation du compte rendu du 9 mars 2017

Pas d'observation, le compte rendu est approuvé par l'ensemble des membres du conseil.

Avenant à la convention de Melle Gaëlle DELIENS, intervenant aux ateliers périscolaires

Monsieur BOUCHY informe les membres du Conseil Municipal que Mademoiselle Gaëlle DELIENS animera désormais seule l'atelier périscolaire sur le thème des arts plastiques, à compter du 24 avril 2017.

Il y a donc lieu de modifier sa rémunération qui sera à compter du 24 avril 2017 et jusqu'au 7 juillet 2017 de 67.50 € par séance.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité et autorisent Monsieur BOUCHY à signer les conventions en résultant.

Travaux de voirie 2017

Monsieur BOUCHY informe les membres du conseil municipal que nous avons reçu cet après-midi l'estimation pour les travaux de voirie 2017.

Et propose les travaux suivants (les montants sont des estimations) :

Travaux de réparation : (fonctionnement)

- | | |
|----------------|-----------------|
| - Curage fossé | 13 680.00 € TTC |
|----------------|-----------------|

Travaux neufs : (investissement)

- | | |
|--|-----------------|
| - Rue Brûlée – ouvrages d'eaux pluviales | 2 040.00 € TTC |
| - Le Moulin (partie 1 et 2) | 17 031.00 € TTC |

Le Conseil Municipal valide ces travaux de voirie et autorise Monsieur BOUCHY à signer les conventions avec la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie. La participation de la commune s'élèvera à 35 % du montant HT des travaux. Ils seront donc inscrits au budget 2017.

Demande de subvention DETR 2017

Monsieur BOUCHY revient sur la délibération du 23 février 2017, concernant les demandes de subvention DETR. Le conseil municipal avait demandé une subvention de 25 % pour le projet 3 « changement de trois fenêtres et d'une porte dans une salle communale », le taux est de 20 % il est donc nécessaire de modifier cette demande.

Changement de trois fenêtres et d'une porte (simple vitrage en double vitrage) dans une salle communale dans le cadre de la rénovation thermique visant à diminuer la consommation énergétique, pour un montant de 4 969.85 € HT.

L'assemblée délibérante adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la D.E.T.R et arrête le plan de financement suivant :

Projet 3 :

Subvention Etat DETR : 20 % soit 993.97 €

Part revenant au maître d'ouvrage (en fonds propre) : 4 969.85 € (dont 993.97 € de TVA)

Convention avec la Fédération Départementale d'Energie de la Somme : Rénovation de l'armoire d'éclairage public rue des Marais

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme relatif à la rénovation d'une armoire dans le secteur de la commune suivant :

→ Eclairage public armoire EP rue des Marais

Il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce projet d'un montant de 4 633.00 € TTC.

Si le conseil accepte, il sera établi entre la Fédération Départementale d'Energie de la Somme et la commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux suivant le plan de financement suivant :

Montant prix en charge par la Fédération (70% du coût HT des travaux de rénovation d'armoire de commandes, la TVA, et la maîtrise d'œuvre)	3 539.00 €
Contribution de la Commune	1 094.00 €
TOTAL TTC	4 633.00 €

Le montant sera inscrit au budget primitif 2017.

Compte Administratif 2016

Monsieur LEFER donne une lecture détaillée du Compte Administratif 2016.

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	632 262.05	Dépenses	129 294.96
Recettes	981 929.16	Recettes	174 168.74
Solde	349 667.11	Solde	44 873.78

Restes à réaliser : Dépenses : 183 711.00 €

Recettes : 25 000.00 €

Besoin d'auto-financement : 113 837.22 €

Monsieur LEFER demande s'il y a des questions.

Pas d'observation, Monsieur BOUCHY donne la présidence de séance à Monsieur LEFER Jean-Pierre pour le vote du Compte Administratif 2016, et se retire.

Monsieur LEFER demande si les membres du Conseil Municipal approuvent le Compte Administratif 2016. Le Compte Administratif 2016 est approuvé avec 12 voix Pour.

Monsieur BOUCHY remercie les membres du Conseil et reprend la présidence de séance.

Compte de Gestion de Monsieur le Receveur Municipal 2016

Monsieur BOUCHY demande aux membres du Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion du receveur municipal, qui est identique au Compte Administratif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne quitus à Monsieur le Receveur Municipal.

Affectation du résultat du compte administratif 2016 au budget primitif 2017

	Résultat CA 2015	Résultat 2016	Reste à réaliser	Solde	Affect, résultat
			Dépenses	restes à réaliser	
Investissement	-26 813,75	71 687,53	183 711,00	-158 711,00	-113 837,22
			Recettes		
			25 000,00		
Fonctionnement	223 142,13	126 524,98			349 667,11

Total d'excédent de fonctionnement	349 667,11
Résultat d'investissement (compte 001)	44 873,78
Report au compte 1068	113 837,22
Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2017 (compte 002)	235 829,89

Les membres du Conseil Municipal approuvent l'affectation du résultat du compte administratif 2016 au budget primitif 2017.

Taux d'imposition

Monsieur BOUCHY propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2017.

Taxe d'habitation : 14,16%

Taxe foncière : 28,73%

Taxe sur le foncier non bâti : 44,23%

Les membres du Conseil Municipal acceptent la proposition de Monsieur le Maire à l'unanimité.

Budget Primitif 2017

Monsieur LEFER donne lecture du budget primitif 2017.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitres	Budget 2017
Charges à caractère général	315 180.00
Charges de personnel	342 800.00
Charges de gestion courante	118 214.00
Charges financières	7 020.00
Dotations aux amortissements	22 937.00
Dépenses imprévues	24 220.00
Virement à la section d'investissement	74 734.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	905 105.00

RECETTES

Chapitres	Budget 2017
Produits de gestion courante	29 150.00
Impôts et taxes	352 774.00
Dotations, Subventions, Participations	276 152.00
Autres produits de gestion courante	4 500.00
Atténuation de charges	6 700.00
Excédent de fonctionnement reporté	235 829.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	905 105.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

	Restes à réaliser	Budget 2016
Subventions d'investissements versées	30 027.00	12 200.00
Immobilisations incorporelles	5 574.00	10 000.00
Immobilisations corporelles	148 110.00	129 500.00
Remboursement d'emprunts et dettes		13 410.00
Total des dépenses d'investissement	183 711.00	198 193.00

TOTAL DE 381 904.00

RECETTES

	Restes à réaliser	Budget 2016
Subventions d'investissement	25 000.00	42 440.00
Dotations fonds divers réserves		25 000.00
Excédent de fonctionnement capitalisé		113 837.00
Virement de la section de fonctionnement		74 734.00
Opérations d'ordre de transfert entre sections		22 937.00
Opérations patrimoniales		33 083.00
Excédent d'investissement reporté		44 873.00
Total des recettes d'investissement	25 000.00	356 904.00

TOTAL DE 381 904.00

6574 - SUBVENTIONS

	BP 2017
Comité des fêtes	7 800,00
APEN	300,00
ESN → AS Val de Nièvre	1 500,00
ACPG - CATM	500,00
Harmonie de Naours	2 500,00
Société de chasse	500,00
Nor Rythmic	300,00
Nor patrimoine	600,00
Subvention exceptionnelle organisation concerts	50,00
Naours Run and Bike	500,00
Club des Sages	300,00
Clic.naours	500,00
Coopérative scolaire	950,00
Atelier théâtre	550,00
Mieux Vivre l'Automne de sa Vie	600,00
Souvenir Français	50,00
IME	400,00
Crasy Tiags	300,00
La Belle Bio de Nor	300,00
Nor de fil en aiguille	300,00
Commune de LAUCOURT	300,00
Divers	900,00
TOTAL	20 000,00

Le Budget Primitif 2017 est approuvé à l'unanimité.

Informations de Monsieur le Maire

- 14 octobre 2017 : la journée en l'honneur des portes drapeaux du Souvenir Français se déroulera à Naours.
- 19 – 20 et 21 mai 2017 : Dans le cadre du jumelage, une trentaine de musiciens polonais arriveront à Naours le vendredi, un concert à Talmas aura lieu le dimanche après-midi avec l'Harmonie de Naours.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée 22h45.